

**DEPARTEMENT**  
SAVOIE  
**ARRONDISSEMENT**  
CHAMBERY

**Objet : Projet « Concert Scratch » - Demande de financement au titre du Contrat départemental « Aide à la pratique artistique et culturelle »**

EXTRAIT  
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

**Séance du 15 décembre 2022**

**L'an deux mille-vingt-deux et le dix-sept novembre à 18h00,**

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. MALLEIN. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. ROULAND. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS CHAON. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). GROS (Pouvoir D. WROBEL). MANSOZ (Pouvoir M-L. MARCHAIS). MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). VANBERVLIET (Pouvoir A. BOIS). VEUILLET (Pouvoir D. ROSSI).

\*\*\*\*\*

Le Président :

**Rappelle** que la Commission Culture de la CCLA a engagé une collaboration avec l'Orchestre des Pays de Savoie (OPS) afin de soutenir davantage la pratique musicale amateur sur son territoire ;

**Explique** que de cette collaboration est née le projet « Concert Scratch » permettant aux amateurs locaux de jouer le temps d'une ½ journée avec des musiciens professionnels ;

**Précise** que les écoles de musiques du territoire de la CCLA (CESAM, Alchimie) ont été associées à la conception de ce projet.

**Présente** le concept de ce projet : tous les musiciens amateurs de l'Avant-Pays Savoyard sont invités à s'inscrire gratuitement en ligne ; une fois inscrits, ils reçoivent les partitions du répertoire choisi et des vidéos tutos réalisées par l'OPS ; rendez-vous est ensuite donné à toutes et tous le samedi 27 mai 2023 sur l'esplanade du Sougey pour un concert d'une heure monté à la façon d'un flash-mob durant lequel les amateurs de la région jouent aux côtés de musiciens professionnels sous la direction du chef d'orchestre Pieter-Jelle de Boer ;

**Précise** que le coût du concert s'élève à 5 000€ pris entièrement en charge par la CCLA et que la participation est donc entièrement gratuite pour les musiciens amateurs, écoles de musique et harmonies du territoire ;

**Invite** l'assemblée à délibérer pour solliciter le soutien du Département de la Savoie au titre du dispositif « Aide à la Pratique artistique et culturelle » pour une demande de subvention de 2000€ pour ce projet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le projet « Scratch » dont le coût de 5000€ sera totalement pris en charge par la CCLA,

DECIDE de solliciter l'aide du Département au titre du dispositif « Aide à la Pratique artistique et culturelle » pour un montant de 2000€,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

